

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20011 - 77EME ANNÉE

Versement de la « Prime de Noël » aux allocataires du RSA

Les pauvres apportent d'un coup 24 millions d'euros à l'économie en pleine crise sanitaire

Grâce aux Réunionnais les plus exclus du droit à un travail, l'économie réunionnaise va bénéficier d'un apport de 24 millions d'euros. Cette « prime de Noël » est le résultat de décennies de luttes pour l'égalité sociale, marquée par la démission des deux premiers députés que compta le PCR : Paul Vergès et Elie Hoarau. Souhaitons que les acteurs économiques aient conscience de la dette qu'ils doivent aux plus pauvres.

La Caisse d'allocation familiale annonce le prochain versement de la « Prime de Noël » destinées aux travailleurs contraints de survivre avec le revenu minimum.

« La prime sera versée à partir du 15 décembre 2021 sur le compte bancaire ou postal des allocataires éligibles à la prime au titre du mois de novembre 2021. Pour les allocataires éligibles au titre du mois de décembre 2021, le paiement aura lieu au début du mois de janvier 2021

Compte tenu des délais bancaires, les prestations sont disponibles sur les comptes 1 à 3 jours après leur versement par la CAF.

Le paiement se fait automatiquement sur le compte des allocataires.

Il n'y a aucune démarche à faire auprès de la CAF. Une seule prime est due par foyer.

Les bénéficiaires du Rsa en novembre ou en décembre 2021 sont



invités à se connecter à leur espace Mon Compte sur caf.fr pour vérifier que les informations communiquées à la CAF sont bien à jour et ainsi permettre un versement correspondant à leur situation.

Les montants 2021 variables selon la taille de famille sont les suivants :

Personne isolée 152,45 euros
2 personnes isolé avec 1 enfant couple sans enfant 228,67 euros
3 personnes isolé avec 2 enfants couple avec 1 enfant 274,41 euros
4 personnes isolé avec 3 enfants couple avec 2 enfants 335,39 euros
320,14 euros
5 personnes isolé et 4 enfants couple et 3 enfants 396,37 euros

381,12 euros

6 personnes isolé et 5 enfants couple et 4 enfants 457,35 euros
442,10 euros

Par personne supplémentaire 60,98 euros

L'année dernière, 99 676 allocataires ont été concernés par cette prime, pour un montant de 23,9 millions d'euros ».

Ballon d'oxygène en pleine crise sanitaire

Comme tous les ans, les pauvres contribuent fortement à l'activité économique liée aux Fêtes de fin d'année. L'an dernier, la « Prime de

Noël » versée aux allocataires du RSA a ramené près de 24 millions d'euros à l'économie réunionnaise. Cette année, ce montant sera sans doute augmenté car le taux de chômage hors norme de La Réunion ne recule pas.

En 2020 et 2021, ces 24 millions d'euros sont une bouffée d'oxygène pour une économie qui subit depuis bientôt 2 ans les conséquences d'une crise sanitaire importée à La Réunion.

La situation des allocataires du RSA est tellement précaire que ce versement exceptionnel ne pourra pas être épargné, et ira donc en grande partie dans la consommation de produits destinés à être achetés pendant les Fêtes.

Résultat des luttes pour l'égalité sociale

Tout cet apport est le résultat de la bataille pour l'égalité sociale. Elle s'était structurée autour des syndicats dans les années 1930 pour la revendication « Réunion département français » afin d'appliquer au plus vite dans notre île les lois sociales votées par le Front populaire. L'égalité sociale était inscrite dans la loi abolissant le statut colonial de La Réunion, promulguée le 19 mars 1946. Cette égalité devait être effective le 1er janvier 1947. Il a fallu un demi-siècle de luttes sociales pour que le SMIC et les allocations familiales soient les mêmes à La Réunion

qu'en France. Le moment décisif fut la démission en 1987 des deux premiers députés du PCR élus en 1986 : Paul Vergès et Elie Hoarau.

Et ce n'est qu'en 2001 que le RMI a été le même à La Réunion qu'en France. Toutes ces prestations étaient auparavant moins élevées qu'en France ou inexistantes, alors que le coût de la vie est plus élevé à La Réunion.

Grâce aux Réunionnais les plus exclus du droit à un travail, l'économie va bénéficier d'un apport de 24 millions d'euros. Souhaitons que les acteurs économiques aient conscience de la dette qu'ils doivent aux plus pauvres.

M.M.

Le FCSA est une bannière de la coopération Sud-Sud -3-

La coopération sino-africaine contre le changement climatique est un succès

La lutte contre le changement climatique est actuellement devenue un enjeu majeur pour toute l'humanité. Le Forum de coopération sino-africain (FCSA) a également adopté la Déclaration de coopération sino-africaine sur le changement climatique le 30 novembre et les deux parties étendront leur coopération dans le domaine du développement vert. Ce point est abordé dans une interview exclusive accordée à china.org.cn, Xu Jinghu, représentante spéciale du gouvernement chinois pour les affaires africaines.

Selon Mme Xu, le changement climatique est devenu un défi majeur pour l'environnement écologique et le développement socio-économique de la Chine et de l'Afrique, et « les deux parties doivent s'unir et travailler ensemble pour y faire face ». Elle a souligné que la déclaration sur la coopération dans la lutte contre le changement climatique prévoit d'établir un partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique pour lutter contre le changement climatique dans la nouvelle ère. Cela aidera les deux parties à renforcer la coordination

et la coopération dans le processus multilatéral dans ce domaine et de participer activement à la gouvernance mondiale de l'environnement. La sauvegarde des droits et des intérêts raisonnables de la Chine et de l'Afrique et du grand nombre de pays en développement est également propice au renforcement de la coopération Sud-Sud dans la lutte contre le changement climatique, en élargissant les domaines de coopération entre les deux parties et pour relever conjointement l'énorme défi du changement climatique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

COVID-19 : et pendant ce temps-là, les inégalités ont augmenté

Un réseau d'économistes a publié mardi 7 décembre, à l'initiative de l'École d'économie de Paris, son deuxième rapport sur l'état des inégalités dans le monde. Il constate la persistance de fortes inégalités malgré la croissance des pays émergents. La fortune des plus riches n'a jamais été aussi élevée.

Partout sur la planète, la pandémie de Covid-19 est en train de provoquer une augmentation historique des inégalités. En réalité, cette crise mondiale est intervenue dans un monde déjà profondément inégal où les écarts de richesses ne cessaient de s'accroître. Un monde où les femmes gagnent et possèdent moins que les hommes, et sont surreprésentées dans les populations les plus précaires. Les milliardaires n'ont jamais été aussi nombreux et aussi riches, et dans le même temps 1 personne sur 10 vit dans l'extrême pauvreté et près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 5,5 dollars par jour. Cette réalité insupportable n'est pas une fatalité mais le résultat de choix politiques. C'est en s'attaquant aux causes profondes des inégalités que nous parviendrons à vaincre la pauvreté.

L'essor de nouvelles classes moyennes dans les pays émergents – particulièrement dans la Chine de l'après-Deng Xiaoping, depuis 1978 – a réduit depuis trente ans les écarts de revenus dans le monde mais ne les a pas supprimés, loin de là. « Les inégalités mondiales contemporaines sont proches du niveau du début du XXe siècle, à l'apogée du colonialisme occidental », constate le rapport sur les inégalités mondiales publié mardi 7 décembre. Le revenu moyen par adulte dans le monde en 2021 (calculé en tenant compte des impôts et transferts sociaux) est de 16 700 euros par an et le patrimoine moyen de 72 900 euros. Les 10 % les mieux payés perçoivent en moyenne 87 000 euros et les 50 % les plus pauvres 2 800 euros. Le patrimoine moyen des 10 % les plus riches (calculé en prenant en compte les dettes) est de 550 900 euros ; celui des 50 % les plus pauvres de 2 900 euros.

Entre 1980 et 2016, les 1% recevant les plus hauts revenus ont capté 27 % de la croissance des revenus, alors que les 50% les plus pauvres se sont

contentés de 12% de cette croissance. Les inégalités de revenus ont augmenté dans presque toutes les régions du monde ces dernières décennies, mais à des rythmes différents, ce qui montre que les politiques mises en œuvre ont un rôle décisif dans leur évolution. Depuis 1980, les inégalités de revenus ont augmenté rapidement en Amérique du Nord, en Chine, en Inde et en Russie, et de manière plus modérée en Europe. En 2016, la part du revenu national allant aux seuls 10% des plus gros revenus était de 37% en Europe, 41% en Chine, 46% en Russie, 47% aux États-Unis/Canada, et autour de 55% en Afrique sub-saharienne, au Brésil et en Inde. Le Moyen-Orient est la région du monde la plus inégalitaire avec 61% du revenu national capté par les 10% les plus riches en termes de revenus.

Quant aux inégalités de patrimoine (ce que l'on possède : maison, appartement, voiture, bateau, bijoux, œuvre d'art), voici les grandes tendances : Selon le Crédit Suisse qui est la source de référence pour calculer le niveau de richesses par pays et par individu, depuis 20 ans la tendance reste la même : les 1% les plus riches possèdent près de la moitié des richesses totales mondiales. Les inégalités de patrimoine entre individus ont augmenté à des rythmes différents d'un pays à l'autre depuis 1980. Par exemple aux États-Unis, les inégalités de patrimoine se sont fortement creusées : la part des 1% des plus gros détenteurs est passée de 22% en 1980 à 39% en 2014. En France, le creusement des inégalités de patrimoine a été plus modéré notamment parce que les classes moyennes ont progressivement accédé grâce au patrimoine immobilier et parce que les inégalités de revenus ont été moindres qu'aux États-Unis (source World Inequality Lab). « On est revenu au niveau des inégalités d'il y a un siècle » : les 10 % les plus riches gagnent 38 fois plus que les 50 % les plus pauvres, soit des inégalités aussi grandes qu'en 1910. Un système qui produit autant d'inégalité ne peut être un bon système.

« Les milliardaires sont partout présents dans les magazines, et il est temps qu'ils apparaissent dans les statistiques fiscales » Thomas Piketty

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Avèk demoune konmsa noute pi néna rossours pou li avanssé

Mézami, yèr mwin l'avé la shanss suiv in passaz de thèz linivèrsité. Par l'fète mwin lété pa dann linivèrsité La Rényon mém, mé mwin la suiv sa déyèr lordintèrè. In lékspèryanss mwin la trouv intéressan, antouléka pou mwin.

In l'éprèv difisil, long dan lo tan, mé ki pèrmète d'aprè mwin, konète sak lo kandida-par l'fète té inn candidate-néna dann son kof, par raport sak toute bande shèrchèr la rodé, la ékri, épi la di avan èl. Intérèssan ossi pars sa i pèrmète la candidate dsi lo poinnvizé son limazinassion, esplike son bande tèze pou ariv a trape lo rézilta k'èl i vé trapé.

La candidate néna déza in gran parkour, konm amontrèr bande marmaye néna difikilté pou aprande, pa pars zot lé pli boushé ké lé z'inn épi lé z'ote, mé sirtou pars zot néna difikilté d'aprande lir ékri kozé dann franssé alé oir zot lang de néssans sé lo kréol é zot i koné pa franssé.

Déza ké bande marmaye-la lé an difikilté, ala ké zot lé blijé kozé, lire, ékrire dann in lang zot i koné prèss pa-antouléka la mètrèss i doi fé konmsi zot i koné. Poukoué sa ? Pars franssé la pa zot lang. Pars lédikassion nassional lé nassional é la Franss i koné arienk in lang nassional é sé lo franssé.

Mé oila ké lédikassion nassional i rouv in pti pé la porte pou donn kréol in pti plass pou li rantré. La pèrsone mi di azot lé

passioné, èl lé sossyal dann lo sanss èl i yèmré oir bande marmaye son péi réissir zot parkour lékol é sa sé in gran mérite pou èl pars an pliss èl la majine la lang kréol konm zoutiye pou la réissite parkour son bande marmaye lékol san trass in kroi dsi lo franssé.

Pou sa, èl la pa rèss a parèss son kaz, mé èl l'aprande, ziska la lissans, ziska lo kapes, ziska l'agregassion-el la gingn sanéna inn-dé moi, é oila k'èl l'aprè pass son doktora. Pou rande sèrviss kissa ? La dèrnyère rou dan la sharète, lo bande zanfàn dann la difikilté é sé pou zot èl la fé lo parkour k'èl la fé ziska zordi koze dovan in ziri, dann l'ordinatèr, pou amontr son kapassité dann in mission difisil konm mwin la fine di an-o la.

Nou va an roparlé pars avèk demoune konmsa noute péi lé paré pou alé pli loin domin. Laurence Dalleau Gauvin vi k'sé son nom, lo péi i konte bonpé si ou épi demoune konm ou. Justin i pé dira ou bravo ? Pars sa i mérite in gran bravo.

Justin